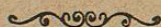


VOUS ÊTES RICHES DANS LE CHRIST JÉSUS !  
Saint PAUL.



## CHAPITRE II

### LE MINISTRE DU SACREMENT DE L'EUCCHARISTIE

*Nimis honorificati sunt  
amici tui, Deus.*

O Dieu, vous avez honoré  
vos amis à l'excès.

(Ps. cxxxviii, 17).

Nous n'aurions traité qu'imparfaitement du sacrement de la Communion, si nous ne disions rien de l'heureux mortel qui le confère, c'est-à-dire du *ministre* de l'Eucharistie. Ce discours assurément regarde avant tout les prêtres qui doivent toujours avoir présente à l'esprit l'excellence de leur vocation, afin de travailler à s'en rendre chaque jour moins indignes ; mais il intéresse aussi les fidèles qui sont obligés de connaître leurs devoirs envers le sacerdoce. Nous répondrons, en cette méditation, à une double question : Quel est, relativement au sacrement de l'Eucharistie, le ministre de la *consécration* ? quel est le ministre de la *distribution* ?

#### I

C'est un dogme de foi que ceux-là seuls sont les



ministres de la consécration de l'Eucharistie qui sont investis du sacerdoce de Jésus-Christ, c'est-à-dire les évêques et les prêtres. « Si quelqu'un dit, proclame le Concile de Trente, que, par ces paroles : *Faites ceci en mémoire de moi*, Jésus-Christ n'a pas institué les Apôtres prêtres, ou n'a pas ordonné qu'eux et les autres prêtres offrissent son corps et son sang, qu'il soit anathème (1). » De même que, sous l'ancienne loi, figure de la nouvelle, Aaron et ses enfants seuls avaient le pouvoir de la sacrificature à l'exclusion de tous les autres Israélites ; ainsi parmi les chrétiens, il y a des hommes spécialement chargés de sacrifier l'Agneau sans tache, par la consécration du pain et du vin au corps et au sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; ce sont les prêtres à qui le Sauveur, dans la dernière Cène, a confié exclusivement sa puissance pour cet effet en disant : *Faites ceci en mémoire de moi*. « Tout Pontife, dit saint Paul, pris parmi les hommes, est établi pour les hommes dans les choses qui regardent le culte de Dieu, afin d'offrir des dons et des sacrifices pour les péchés. Personne ne prend de lui-même l'honneur du sacerdoce, mais seulement celui qui est appelé de Dieu comme Aaron (2). »

Le prêtre catholique est donc distingué par Dieu dans la masse des fidèles, et il est appelé par lui. Avant d'être honoré du caractère sacerdotal, il est séparé du peuple ; il est élevé par l'Église avec le plus grand soin dans ces asiles du recueillement, de la prière, de la science et de la vertu qu'on appelle *séminaires* ; puis, après bien des épreuves, quand la prépa-

(1) Sess., xxii, can. 2.

(2) Hébr., v, 1 et 4.

ration est jugée suffisante, il est présenté à l'Évêque, qui lui donne la consécration suprême, le fait prêtre, le constitue ambassadeur, représentant, ministre de Jésus-Christ, lui communique la puissance même de Jésus-Christ, en fait un autre Jésus-Christ, *Sacerdos alter Christus*. (1)

Le prêtre est un autre Jésus-Christ ! A l'autel, quelle ressemblance avec son divin Maître ! Il porte sur la tête une couronne qui rappelle la couronne d'épines de Jésus-Christ. — Il est vêtu comme Jésus-Christ : l'aube représente la robe blanche qu'Hérode fit mettre au Sauveur ; la chasuble, le manteau d'écarlate que les soldats de Pilate jetèrent sur ses épaules ; le manipule et le cordon, les liens du jardin de Gethsémani et les fouets de la flagellation ; l'étole, la croix du sacrifice, laquelle apparaît visiblement sur les ornements sacrés. — Il agit comme Jésus-Christ : avant la consécration, il prend comme le Sauveur entre ses mains, qui sont par l'onction pontificale saintes et vénérables, le pain et le vin ; comme lui il élève les yeux au ciel ; comme lui il rend grâces à Dieu le Père tout-puissant en inclinant la tête. — Il parle comme Jésus-Christ : que dis-je ? ce n'est plus le prêtre qui parle au moment de la consécration, nous l'avons déjà remarqué, c'est Jésus-Christ qui parle par sa bouche ; il ne dit pas : « Ceci est le corps du Christ, ceci est le sang du Christ », mais : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang. » Le prêtre principal à la Messe, c'est Jésus-Christ, l'homme qui sacrifie n'est que le prêtre secondaire. Aussi bien, quel que soit le prêtre qui célèbre, qu'il soit pécheur, hérétique, schismatique ou excommunié, s'il prononce sur le pain

(1) S. Aug.



et le vin, avec l'intention requise, les paroles de la consécration, le miracle de la transsubstantiation, infiniment plus grand que la résurrection d'un mort, est opéré, parce que c'est Jésus-Christ qui parle par sa bouche. Que Paul baptise, disait saint Augustin, c'est Jésus-Christ qui baptise. Que Paul consacre, ajouterai-je, c'est Jésus-Christ qui est, en lui et par lui, l'efficace et le véritable consécrateur.

O puissance ineffable ! O quelle grandeur dans le formidable et merveilleux sacerdoce de la loi nouvelle. *O potestas ineffabilis ! O quam magnam in se continet profunditatem, formidabile et admirabile sacerdotium* (1). Le prêtre catholique, par le fait qu'il consacre le pain et le vin au corps et au sang de Notre-Seigneur, est bien supérieur à toutes les grandeurs, à toutes les dignités, à toutes les excellences de la terre et du ciel. *Post Deum terrenus Deus.* « Représentez-vous, dit saint Chrysostome, le prophète Élie entouré d'une foule immense et la victime sur les pierres de l'autel. Tous les spectateurs sont immobiles et se taisent ; le prophète seul est en prières. Tout à coup la flamme descend des cieus et consume la victime. O merveille ! Qui ne serait saisi d'admiration et de stupeur ? Mais le mystère qui se célèbre sur l'autel chrétien est bien autrement admirable et digne de nos enthousiasmes ! » Voici un homme comme vous, un pauvre mortel pétri d'infirmités et de misères. Vous connaissez sa naissance : elle est peut-être des plus vulgaires ; vous connaissez son esprit : il ne possède peut-être aucun des grands dons de la nature qui recommandent un homme à l'attention de ses semblables :

(1) S. Ephrem.

et cependant cet homme parle et sa parole a l'incroyable pouvoir de traverser les espaces ; de saisir l'invisible et d'immoler l'immortel. Évidemment, il y a là du divin. *Post Deum terrenus Deus !* (1)

« Voyez la puissance du prêtre, s'écriait le vénérable M. Vianney ! La langue du prêtre, d'un morceau de pain fait un Dieu ! C'est plus que de créer le monde ! Quelqu'un disait : « Sainte Philomène obéit donc au curé d'Ars ? » Certes, elle peut bien lui obéir, puisque Dieu lui obéit ! Quelle joie avaient les Apôtres, après la résurrection de Notre-Seigneur, de voir le Maître qu'ils avaient tant aimé ! Le prêtre doit avoir la même joie, en voyant Notre-Seigneur qu'il tient dans ses mains... On attache un grand prix aux objets qui ont été déposés dans l'écuëlle de la Sainte Vierge et de l'Enfant Jésus, à Lorette. Mais les doigts du prêtre qui ont touché la chair adorable de Jésus-Christ, qui se sont plongés dans le calice où a été son sang, dans le ciboire où a été son corps, ne sont-ils pas plus précieux ? Le sacerdoce, c'est l'amour du Cœur de Jésus. Quand vous voyez le prêtre, pensez à Notre-Seigneur Jésus-Christ ! »

Ah ! puisque telle est la grandeur du ministre consécuteur de l'Eucharistie, je comprends que tant de saints aient appréhendé une si redoutable dignité, comme S. Ambroise, S. Augustin, S. Martin, S. Paulin, S. Grégoire-le-Grand, qui ne furent ordonnés qu'à leur corps défendant, pour ainsi parler ; je comprends un S. Benoît, un S. François d'Assise, qui ne purent jamais consentir à recevoir le sacerdoce, parce qu'il les rapprochait trop de Dieu ; je ne m'étonne plus des

(1) Monsabré, Confér. de 1886.



honneurs et des respects que les prêtres de Jésus-Christ ont reçus dans la suite des siècles de la part même des princes les plus puissants. Sulpice Sévère, pour ne citer que ce trait, raconte que l'empereur Maxime, à Trèves, ayant invité S. Martin à sa table, le plaça à côté de lui et donna au prêtre qui l'accompagnait une place honorable. L'échanson, selon la coutume, présenta la coupe à l'empereur d'abord, mais celui-ci, plein de déférence pour le saint Évêque, voulut qu'on la lui donnât avant tous, espérant la recevoir ensuite de sa main. S. Martin ayant bu passa la coupe, non pas à l'empereur, mais à son prêtre, comme à celui qu'il estimait le plus digne de tous les convives, plus digne que l'empereur lui-même, parce qu'il était honoré du sacerdoce de Jésus-Christ. Or, que fit Maxime ? Plein d'admiration pour la conduite du saint, il le loua hautement d'avoir fait à la table même de l'empereur ce qu'aucun évêque n'aurait osé faire à la table des magistrats inférieurs. Bel exemple et nobles paroles, toutes remplies de foi et d'esprit chrétien !

## II

J'arrive à ma seconde pensée. Quel est le ministre de la *distribution* de l'Eucharistie ?

Autrefois, dans les premiers siècles de l'Église, pendant les persécutions, il n'était pas rare que les fidèles se communiassent eux-mêmes. Ils gardaient avec eux le Saint-Sacrement dans leurs maisons ; ou on le leur portait dans les prisons, et, avant de descendre dans l'arène pour combattre les combats de la foi, ils se pré-

paraient à lutter et à mourir en mangeant le *pain des forts*. Nous lisons pareillement dans l'histoire ecclésiastique que Marie Stuart, reine d'Écosse, détenue prisonnière par l'infâme Élisabeth, reine d'Angleterre, avant d'aller au supplice, se communia elle-même dans son cachot, avec une hostie qui lui avait été envoyée par le Souverain-Pontife. Et naguère encore, pendant les jours à jamais abhorrés de la *Commune*, nous savons que plusieurs otages, avant de tomber sous les balles des assassins, prirent eux-mêmes le divin Viatique qui leur avait été secrètement apporté par des chrétiens dévoués. Ainsi donc, dans des cas très rares, d'une nécessité extrême, un simple fidèle peut être le ministre de l'Eucharistie, soit pour la porter aux autres, soit pour s'en communier lui-même.

Mais les ministres officiels de la distribution de l'Eucharistie sont des personnes sacrées. Dans les cas de nécessité, les diacres peuvent la distribuer, et ils en sont dits les ministres *extraordinaires*. Autrefois, alors que les prêtres auraient eu peine à satisfaire la dévotion de tous ceux qui se présentaient pour participer aux saints mystères, les diacres leur prêtaient leur concours d'une manière habituelle. C'est ce que nous apprennent les plus anciens monuments, tels que la *Seconde apologie* de S. Justin et le *Traité* de saint Cyprien *sur ceux qui étaient tombés*, où nous lisons que les diacres distribuaient publiquement aux fidèles le pain et le vin consacrés par les prêtres. Mais depuis longtemps cet usage a cessé d'exister, et les diacres ne peuvent plus, sous peine d'irrégularité, administrer la sainte Eucharistie, qu'en cas de nécessité.

Donc, ce sont les prêtres qui sont les ministres ordinaires de l'Eucharistie. « La coutume a toujours été dans l'Église de Dieu, dit le Concile de Trente, que les



laïques reçussent la Communion des prêtres, et que les prêtres, lorsqu'ils célèbrent, se communiassent eux-mêmes : cette coutume doit être justement maintenue, puisqu'elle vient de la tradition apostolique. » (1) La même pensée est exprimée par ces paroles qu'on chante dans la fête et les saluts du Saint-Sacrement :

Sic sacrificium istud instituit  
Cujus officium committi voluit  
Solis presbyteris, quibus sic congruit  
Ut sumant et dent cæteris.

Porter Jésus dans ses mains, quelle nouvelle grandeur pour le prêtre ! La Très Sainte Vierge, S. Joseph, le saint vieillard Siméon, seront éternellement glorifiés pour avoir eu cet insigne honneur, et cet honneur est répété chaque jour pour le prêtre, et il est délicieusement apprécié par les heureux ministres des autels ! Quand S. François de Sales, par exemple, portait le Saint-Sacrement aux processions, il était comme un chérubin lumineux, portant sur sa poitrine le Dieu d'amour, sans presque remuer les yeux : son cœur alors ressentait des ardeurs inexplicables, et son visage recueilli, absorbé dans cette grande action, inspirait de la dévotion à tous ceux qui l'observaient. J'ai porté ce matin mon Sauveur en procession, écrivait-il un jour ; il m'a, par sa grâce, donné mille saintes pensées, au milieu desquelles j'ai eu peine à retenir mes larmes. Je me comparais au grand-prêtre de l'ancienne loi, qui portait sur sa poitrine un riche pectoral orné de douze pierres précieuses, où étaient gravés les noms des douze tribus. Mais que je trouvais

(1) Sess. XIII, cap. 8.

mon pectoral plus riche ! Car je tenais ce divin Sacrement bien serré contre ma poitrine, et je me figurais que les noms des enfants d'Israël y étaient tous marqués. Oh ! que j'eusse voulu que mon cœur se fût ouvert pour recevoir mon Sauveur ! (1) — Mais que dis-je ? Non-seulement le prêtre porte dans ses mains Celui qui porte le monde ; nouveau Joseph, il le donne en nourriture aux âmes des fidèles ; il le donne comme un trésor qui lui appartient ; il le donne et avec lui il donne la pureté, la sainteté, la paix, le bonheur, le paradis !...

« O vénérable dignité des prêtres, s'écrie saint Augustin, dans les mains desquels le Fils de Dieu s'incarne, comme il s'est incarné dans le sein de la Vierge Marie ! O céleste mystère, en face duquel le ciel est dans l'admiration, l'enfer est saisi d'horreur, le démon glacé d'épouvante, et les anges pénétrés du plus profond respect ! O prêtres, vous êtes plus grands que les anges : ils adorent les augustes mystères que vous opérez, et ils ne peuvent les produire eux-mêmes. Ce qui a été accordé à l'homme a été refusé à l'ange ! » — Chrétiens, emportons de ce discours une double résolution. D'abord, ayons un *profond respect* pour le prêtre : quel qu'il soit, il est honoré du caractère de Jésus, souverain prêtre ; il est revêtu de sa puissance. « Si je rencontrais ensemble un ange et un prêtre, disait saint François d'Assise, je fléchirais d'abord le genou devant le prêtre et ensuite devant l'ange. » Alexandre-le-Grand, à la vue du Souverain-Pontife Jaddus, descendit de cheval par respect. A ceux qui s'en étonnèrent, il répondit : « Ce n'est pas lui que j'adore, c'est le Dieu

(1) *Vie de S. François de Sales*, par M. Hamon, II, p. 3-9.



qu'il représente ! » (1) Imitons ces beaux exemples ! Ensuite *prions* pour les prêtres afin qu'ils soient en tout dignes de leur sublime vocation. *Ora pro me*, Priez pour moi, disent-ils au pénitent, quand ils ont entendu sa confession. *Ora pro me*, Priez pour moi, ont-ils plus raison de dire à ceux qui ont assisté aux saints mystères. Il faut être si pur pour produire Jésus-Christ à l'autel, pour le toucher, le porter, le donner ! Le prêtre est digne de pitié à force d'être grand ! Priez pour lui, chrétiens, afin qu'il se sauve en sauvant les autres !

---

*Le prêtre ne se comprendra bien que dans le ciel. Si on le comprenait sur la terre, on mourrait, non de frayeur, mais d'amour !*

LE VÉNÉRABLE CURÉ D'ARS.

---

(1) Josèphe, Antiq. Jud., L. XI, c. 8.

### CHAPITRE III

LA SAINTE COMMUNION NOURRITURE DE NOS AMES

*Ego sum pastor bonus.*

Je suis le bon pasteur.

(Joan., x, 11).

Les Saintes Ecritures nous parlent de trois banquets excellents que Dieu, dans son infinie bonté, a préparés à l'homme. Il est question du premier dans la Genèse, où il est dit que Dieu donna à Adam tous les fruits les plus délicieux de la terre, et en particulier ceux de l'*arbre de vie*, pour l'entretien de son existence (1). Le second est exprimé dans ces paroles de trois évangélistes et de saint Paul : *Prenez et mangez, ceci est mon corps !* Le troisième est marqué dans saint Luc : *Je vous prépare le royaume, comme mon Père me l'a préparé, afin que vous mangiez et que vous buviez à ma table dans mon royaume.* Laissons de côté le premier banquet qui n'est plus qu'un souvenir, ainsi que le troisième que nous avons seulement le droit d'espérer. Occupons-nous du second,

(1) Gen., 1, 29.